

## La L3 est-elle si importante pour la suite des études?

Par **Marianne78**, le 30/05/2017 à 17:58

Bonjour,

La troisième année est-elle décisive pour la suite des études?

Par **Camille**, le 30/05/2017 à 18:29

Bonjour,

Non, non... Dit comme ça, pas de souci.

La preuve, je n'ai jamais fait de L3 et ai poursuivi mes études jusqu'au bout.

Sauf que ce n'était pas des études de droit...

[smile4]

Donc, si vous ne nous en dites pas plus, ça va être dur de vous répondre.

Par **Marianne78**, le 30/05/2017 à 18:33

Étant dans un forum de droit, mon cursus n'est pas difficile à deviner non? [smile4]

Je suis actuellement en L3 et je peine à avoir la moyenne (je vais aux rattrapages).

Par **LouisDD**, le 30/05/2017 à 20:02

Salut

De ce que je lis sur ce forum, le M1 n'est pas sélectif mais le M2 si.

Donc en soit pas de souci pour la L3, sauf peut être les dossiers qui doivent vraiment être blindé, mais dans ce cas donnez tout sur le M1!

En soit, toutes les années sont importantes puisqu'il faut valider la précédente pour passer à la suivante...

À plus

Par **CI37**, le **30/05/2017** à **20:24**

Effectivement le M1 n'est pas sélectif mais tout le parcours de l'étudiant est pris en compte, surtout le M1 et la L3.

Mais l'importance de la L3 ne se limite pas à la sélection en M2, c'est aussi une année charnière ; certains arrêtent le droit après la L3, on commence à s'orienter entre le droit public et droit privé et les matières que l'on choisit annoncent un peu le M1 que l'on effectuera par la suite.

Une année cruciale en somme !

Par **Marianne78**, le **30/05/2017** à **20:50**

Merci :)

Par **Marianne78**, le **30/05/2017** à **21:03**

Même si je valide, je pense prendre une année de césure en effet mais j'ai peur aussi que cela dévalorise mon dossier. Les "gap year" n'étant pas le bienvenu en France..

Par **Xdrv**, le **30/05/2017** à **21:51**

Bonsoir, sachez que si vous avez eu du mal en L3 et qu'en plus vous faites une césure entre la L3 et le M1, vous ne serez jamais compétitive en M1 alors que votre accessibilité aux M2 que vous souhaitez dépendra directement de votre M1 ... Je déconseille fortement

Aussi je souhaite que notre modératrice @Marianne76 ne voie pas vos messages sinon elle va crier à la contrefaçon de pseudo ! [smile4]

Par **Marianne78**, le **30/05/2017** à **22:04**

[smile4]

Si je prend une année de césure, c'est pour perfectionner en russe et en anglais + stages.

Je suis déjà bilingue pour l'instant dans une autre langue. Dans le domaine juridique, parler plusieurs langues peut-il changer la donne dans les sélections en M2? notamment avec un dossier pas très potable (même si pour l'instant, je n'ai jamais redoublée).

Par **Xdrv**, le **30/05/2017** à **22:11**

Et bien les langues ne sont pas un critère de sélection mais un facteur pouvant améliorer votre candidature. Si vous avez 13 et parlez 8 langues vous ne serez pas prise si quelqu'un a 14, vous voyez ? Mais deux étudiants à égal bien sûr que les langues et stages font la différence. Notamment les langues sont très importantes en droit des affaires. Je vous conseil alors de faire des stages dans la branche qui vous intéressera si vous voulez à tout pris faire une césure

Par **Marianne78**, le **30/05/2017** à **22:15**

Merci pour vos conseils :)

Le problème c'est que j'ai trouvée des stages à l'étranger et sans anglais c'est impossible.

Par **am32**, le **30/05/2017** à **23:50**

Si vous voulez faire un M2 réputé et que vos résultats de Licence sont passables et vos résultats de M1 du même acabit, le mieux est effectivement de faire des stages, de se monter un réseau, de devenir polyglotte et d'avoir une lettre de motivation pour votre M2 signée par un grand juriste ou une personnalité politique influente ;) certes il est fortement conseillé d'avoir de bons résultats pour espérer accéder à un M2 digne de ce nom mais il faut bien avoir en tête que ces derniers ne font pas tout... et parfois l'élitisme prend le dessus sur la méritocratie. La L3 est tout de même une année charnière, car dans le système (défaillant) actuel, c'est en la moyenne de votre L3 qui détermine si oui ou non vous aurez la mention à la Licence. En gros, même si vous avez 10,1 en L1, 10,3 en L2, mais 12,6 en L3, vous obtiendrez la Licence avec mention AB, et ça c'est un plus indéniable ;)

Par **Xdrv**, le **31/05/2017** à **00:14**

Bonjour, Am32 merci pour votre réponse. Je me permet juste de vous rectifier très légèrement : par exemple à l'université de Bordeaux la mention de la licence est attribuée sur la moyenne des trois années et pas uniquement sur la L3. Dommage

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/05/2017** à **09:41**

Bonjour

Je rejoins ce qui a été dit par rapport à la L3. C'est une année charnière, c'est là qu'on

commence à se "spécialiser".

Pour l'année de césure c'est vrai que c'est bien dommage qu'elle soit encore victime du cliché "année de glande". Je rappelle quand même que pour effectuer une année de césure il faut obtenir l'accord d'une commission, cela nécessite d'avoir un projet béton.

Cependant, comme vous l'on conseillé marcu13 et am32 il est peut-être plus intéressant de mettre l'accent sur les stages.

37 13 32 ... .. étoiles 7 et 8. Encore deux pseudos avec des numéros (entre 1 et 50) et je vais pouvoir remplir ma grille Euromillion [smile3].

Par **LouisDD**, le **31/05/2017 à 10:49**

Après y'avait pas une réforme qui faisait que la L3 n'était plus vraiment spécialisante pour le M1? (me semble avoir déjà lu ça quelque part...)

Sinon c'est intéressant d'apprendre qu'il faut demander à une commission pour faire une année de césure... Après vous aimez les langues, donc si une année de césure est mal vue, un Erasmus est très valorisé au recrutement, peut être pas pour les M2 mais pour le boulot...).

Sinon à vous de montrer que cette année de césure aura été bénéfique pour vos études, genre stages dans le secteur voulu en M2 ou M1... Mais en principe une année de césure je suppose que c'est plus du style gros voyage dans le monde... A voir...

À plus !

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/05/2017 à 10:54**

[citation] la L3 n'était plus vraiment spécialisante pour le M1? (me semble avoir déjà lu ça quelque part...) [/citation]

En fait, quand je dis spécialisé c'est par rapport au choix des matières. Normalement en L3 tu as beaucoup plus de liberté dans le choix de tes matières à TD. Donc tu commences déjà à te spécialiser.

Par **Marianne78**, le **31/05/2017 à 11:00**

Vos réponses sont très claires. Je vous remercie encore :)

Par **Xdrv**, le **31/05/2017** à **11:17**

Oui Louis, par exemple moi cette année j'ai pris droit des affaires, du travail, des sûretés, etc. En lien direct avec ce que je veux faire. Alors que d'autres étudiants n'ont aucune matière en commun avec moi (droit public, budgétaire, administratif) tu vois. C'est un début de spécialisation quoi, tu commences à réellement orienter tes études

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/05/2017** à **11:31**

[citation] C'est un début de spécialisation quoi, tu commences à réellement orienter tes études [/citation]

Exactement !

[citation] Vos réponses sont très claires. Je vous remercie encore :) [/citation]

De rien ! N'hésitez pas à revenir sur le forum, si vous avez d'autres questions.

Par **Marianne78**, le **31/05/2017** à **12:30**

Je suis à Paris 10 et nous on a pas de spécialisation... d'où le bémol

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/05/2017** à **13:33**

Mais vous avez bien un choix de matière à faire ??

Par **Marianne78**, le **31/05/2017** à **13:36**

Oui, choisir 2 matières à TD mais bien évidemment prendre le reste des matières en contrôle terminal. Ce que je comprend pas c'est que dans les autres facs, il y'a une mention droit public/ droit privé en L3 alors que c'est pas notre cas.

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/05/2017** à **13:56**

Bonjour

Dans la mienne non plus il n'y a pas de mention droit public/privé. Toutefois, il est possible de

ne prendre que des matières de droits privés ou de droits publics mais on peut aussi faire des mélanges.

Par **Marianne78**, le **31/05/2017** à **14:13**

Partant, il y'a plusieurs matières d'ordre économique qui m'ont fait baisser la moyenne (droit public économique, droit fiscal, droit des financement des entreprises) alors que le M1 que j'envisage de faire n'a aucun rapport.

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/05/2017** à **16:43**

Alors votre licence est très mal fichue. En L3 je n'avais que deux matières imposées (droit de l'environnement et droit des biens). Sinon c'était "à la carte".